

MÉTIER... DEVELOPPEUR INFORMATIQUE

Cette fiche présente le métier de développeur, les tendances de l'emploi ainsi que les principales formations inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de niveau III (bac+2) et de niveau II (bac+3/4).

► LE MÉTIER

Le développeur est LE professionnel des langages informatiques. A ce titre il est en charge de :

- l'analyse des besoins des utilisateurs ;
- la formalisation des spécificités techniques et fonctionnelles dans un cahier des charges ;
- **l'écriture du programme informatique (codage)** ;
- le déroulement des tests
- la réalisation de la documentation technique associée.

Autres appellations : analyste programmeur / programmeur / programmeur / développeur logiciel / développeur web

Principaux lieux d'exercice : Entreprises du secteur numérique (ESN ex SSII) / Editeurs de logiciels informatiques / Service informatique interne à une entreprise.

Rémunération (variable en fonctions des compétences, de l'expérience et des langages maîtrisés) : 35 à 45 k€

Types de contrats : principalement CDI

Profil demandé :

- bac+2 **minimum** en informatique (même s'il existe aujourd'hui des formations très courtes spécialisées en codage) ;
- Langages les plus recherchés actuellement : Java, Javascript, PHP, C#, .net, Python, Ruby... ;
- Anglais (écrit)

Qualités requises : rigueur, logique, méthode, curiosité (importance de maintenir à jour ses connaissances), autonomie, capacités d'analyses et de synthèse.

Possibilités d'évolution : le métier de développeur est souvent un tremplin vers d'autres métiers : chef de projet, architecte web, architecte de système d'information...

► LES PRINCIPALES FORMATIONS DE NIVEAU III (BAC+2)

BTS services informatiques aux organisations option B solutions logicielles et applications métiers

Compétences visées : définition des spécifications techniques / réalisation et validation de solutions applicatives / Rédaction de documentation technique et formation des utilisateurs.

Pré-requis : niveau bac.

Durée réglementaire : théorie de 600 h à 1 500 h selon niveau des candidats / période de formation en entreprise : 10 semaines

► TENDANCES DE L'EMPLOI

Le numérique : un secteur qui recrute !

- Le numérique, c'est 9 % de l'emploi francilien
- 689 925 salariés dont près de la moitié se trouvent en Ile-de-France
- L'activité **étude et développement informatique** est celle qui a le plus recrutée en 2015 dans le numérique
- Un secteur qui va continuer à fortement recruter dans les années à venir : 191 000 postes à pourvoir d'ici à 2022

Développeur : un métier en tension

- C'est l'un des 5 métiers du numérique en tension
- Des offres d'emploi qui ne cessent d'augmenter
- De l'emploi dans le **web** : il manquerait, selon la profession, 50 000 développeurs web en France
- Les entreprises recherchent des développeurs de **plus en plus qualifiés**, capables d'apprendre et de maîtriser très vite de nouveaux langages
- Une insertion d'autant plus rapide pour les personnes issues du domaine informatique ;
- Des recrutements principalement en **CDI** (95 %)

Qui sont les développeurs ?

- Principalement des **hommes** (10 % de femmes seulement)
- Plutôt **jeunes** (28,6 ans en moyenne)
- 48 % ont moins de 5 ans d'expérience
- 66 % travaillent à **temps complet**
- En France, 36,2 % des développeurs ont changé d'emploi dans les 12 derniers mois

Sources : OPIIEC / Pôle emploi / Direccte Ile-de-France / Etude Stackoverflowcareers (2015)

DUT informatique

Les activités du titulaire du DUT informatique sont très diverses et correspondent au cycle de vie des logiciels.

Compétences visées : analyse d'une solution informatique / Réalisation d'une solution informatique / tests de validation d'une solution informatique / Elaboration de diagnostics quantitatifs et qualitatifs, support technique du logiciel / Administration de systèmes, de logiciels et de réseaux.

Pré-requis : niveau bac.

Durée réglementaire : pas de durée réglementaire.

En formation continue la formation dure généralement une année.

Titre professionnel développeur logiciel (ministère de l'Emploi)

Le/la développeur/se logiciel intervient principalement dans les phases de conception technique, de codage et de tests

Compétences visées : développer une application client-serveur / développer une application web.

Chacune des compétences correspond à un bloc de compétences éligible au CPF.

Durée réglementaire : pas de durée réglementaire.

Durée moyenne de la formation¹ : 704 h de théorie et 337 heures de période de formation en entreprise.

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 20,98 € HT.

Taux de réussite en Ile-de-France (2015) : 65 %

➤ OÙ SE FORMER ?

Consultez sur notre site internet

Comment trouver LA bonne formation et choisir l'organisme de formation

LES PRINCIPALES FORMATIONS DE NIVEAU II (BAC+3/4)

Titre professionnel concepteur développeur informatique (ministère de l'Emploi)

Le (la) concepteur (trice)-développeur (se) informatique prend en charge la conception et le développement d'applications informatiques.

Compétences visées : développer des composants d'interface / développer la persistance de données / développer une application x-tiers

Chacune des compétences correspond à un bloc de compétences éligible au CPF.

Pré-requis : bac+2 minimum scientifique ou technologique.

Durée réglementaire : pas de durée réglementaire

Durée moyenne de la formation¹ : 783 h de théorie et 343 h de période de formation en entreprise.

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 18,07 € HT.

Taux de réussite en Ile-de-France (2015) : 60 %

Analyste informaticien (AFCEPF)

Compétences visées : identifier et analyser les besoins des utilisateurs / concevoir, développer et déployer les applications / tester et qualifier les applications / conduire les projets.

Pré-requis : être informaticien / accessible avec un bac+3 pour les non informaticiens.

Durée réglementaire : pas de durée réglementaire

Durée moyenne de la formation¹ : 840 h de théorie (pas de période de formation en entreprise).

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 13,05 € HT.

Taux de réussite (2015) : 100 %

AUTRE FORMATION (BRANCHE PROFESSIONNELLE)

CQP développeur nouvelles technologies (branche bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseils)

Compétences visées : Concevoir une application informatique / Développer une application informatique /

Documenter les applications développées et réaliser les manuels de référence / Réaliser le support applicatif aux utilisateurs et aux autres services de la DSI / Maintenir et faire évoluer l'application informatique ;

Pré-requis : bac+2 dans le domaine informatique, scientifique ou technique ou avoir une expérience significative en informatique.

➤ QUE SONT DEVENUS LES BÉNÉFICIAIRES DE CIF ?²

Obtention du diplôme : 80 % des bénéficiaires ont obtenu leur diplôme à l'issue de la formation.

Insertion professionnelle et lien formation/emploi : 69 % des bénéficiaires sont en emploi au moment de l'enquête (contre 80 % pour la population générale).

Evolution professionnelle : 84 % ont connu un changement professionnel, de poste et/ou d'entreprise. Après leur CIF, la majorité des postes pourvus sont en lien avec le CIF : concepteur développeur ou ingénieur de développement par exemple. Ils sont le plus souvent en CDI (71 %).

Satisfaction des bénéficiaires : 81 % des personnes jugent leur situation professionnelle après le CIF « plus favorable » qu'auparavant.

➤ ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET :

- [RNCP](#)
- [Fiche ROME M1805](#)
- [Les liens utiles du Fongecif Île-de-France](#)

A L'ESPACE CONSEIL :

- [Les ouvrages \(rubrique informatique\)](#)
- [Le Guide des réseaux et services d'accès à l'emploi \(CLIP\) \(rubrique 180 - Recherche d'emploi\)](#)



AVANT D'ALLER PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET

➤ **Rencontrez des professionnels** pour comprendre la réalité du métier visé (avantages, inconvénients, conditions de travail,...).

➤ **Consultez des offres d'emploi** afin de connaître les exigences des employeurs, les types de contrats proposés (CDI, CDD, temps complet), l'expérience demandée.

1. Sur la base des organismes ayant fait l'objet de plus de 5 dossiers financés en 2015.

2. Les résultats présentés s'appuient sur les réponses apportées par 3 815 répondants français, sortis de formation CIF-CDI, CIF-CDD ou FHHT entre juin 2013 et juin 2014

Sources du document :

Partie métier : CIDJ / developpez-com / OPIIEC

Partie emploi : OPIIEC / Pôle emploi / Directe Ile-de-France / Etude Stackoverflowcareers (2015)

Partie formation : RNCP / FAFIEC